



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N°67071/07.2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt septembre à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 14 septembre 2017

Date d'affichage du PV : 25 septembre 2017

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 8

**Présents** : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL

**Absents excusés** : Claude GUIBON, Audrey HOFFER

**Pouvoirs** :

**Monsieur Olivier HOFFMANN a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.**

\* \* \* \* \*

### ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_2017_701	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente
DE_2017_702	1.1	Marché public	Avenants au marché de travaux (chantier mairie)
DE_2017_703	7.6	Contributions budgétaires	Participation aux travaux de fauchage des chemins de l'AF
DE_2017_704	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Adhésion Centre de Soins Infirmiers Diemeringen (CSI)
DE_2017_705	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Divers : - Prévion des coupes ONF - Mobilier salle/mairie/bibliothèque - Réunion ONF - ...

\* \* \* \* \*

## DE 2017 701 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente

Vote : 8 pour

Le maire fait lecture du PV de la séance du 27 juin 2017. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

## DE 2017 702 : Avenants au marché de travaux (chantier mairie)

Vote : 8 pour

Considérant les délibérations n°052016 02 du 27 juin 2016 / n°062016 03 du 5 août 2016 et n°022017 03 du 21 février 2017 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la transformation de la menuiserie Mertz en mairie, salle d'activités multiples et bibliothèque sur la Commune de Bust,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les travaux actuellement en cours nécessitent quelques modifications.

De ce fait, et concernant les marchés de travaux, Monsieur le Maire précise aux membres de la nécessité d'approuver :

- l'avenant n°02 pour le **lot n°02** - Transformation-Gros oeuvre attribué à l'entreprise IRION  
Cet avenant prend en compte des travaux supplémentaires.
- l'avenant n°01 pour le **lot n°6** - Serrurerie attribué à l'entreprise EB SERRURERIE  
Cet avenant prend en compte la fourniture et pose de mât porte drapeau.
- l'avenant n°01 pour le **lot n°07** - Menuiserie extérieure aluminium attribué à l'entreprise SCHREINER  
Cet avenant prend en compte le remplacement de serrures.
- l'avenant n°01 pour le **lot n°13** - Sanitaire attribué à l'entreprise SANICHAUF  
Cet avenant prend en compte la commande par détection des urinoirs.

Monsieur le Maire présente les caractéristiques des avenants ci-dessus :

Lot	Entreprise	Montant HT Base + précédents avenants	Avenant HT	Nouveau montant HT	T.V.A. 20,00 %	TOTAUX T.T.C.
02	IRION	155 078,25	3 147,17	158 225,42	31 645,08	189 870,50
06	EB SERRURERIE	35 623,80	1 550,00	37 173,80	7 434,76	44 608,56
07	SCHREINER	50 847,00	669,00	51 516,00	10 303,20	61 819,20
13	SANICHAUF	54 501,40	1 617,00	56 118,40	11 223,68	67 342,08
<b>TOTAUX</b>			<b>6 983,17</b>	<b>303 033,62</b>		<b>363 640,34</b>

soit un montant total du marché qui est porté à **1 165 865,31 € HT (1 399 038,37 € TTC)**.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil municipal d'approuver les avenants comme détaillés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, *avec 9 voix pour* :

- approuve les avenants au marché de travaux pour la transformation de la menuiserie Mertz en mairie, salle d'activités multiples et bibliothèque, comme détaillés ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2017 à l'article 21318.

### DE 2017 703 : Participation aux travaux de fauchage des chemins de l'AF

Vote : 8 pour

L'association foncière de Bust a fait réaliser des travaux de fauchage le long des chemins et routes propriétés de l'Association Foncière et de la commune.

La commune étant propriétaire de la moitié des voies entretenues, elle prendra en charge la moitié des frais.

La facture de l'entreprise Weibel Création de Rhodes s'élève à 2520 Euros HT.

Le montant à charge de la commune sera de **1260 Euros HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 9 voix pour :

- approuve le montant de la facture affecté à la commune de Bust,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

### DE 2017 704 : Adhésion Centre de Soins Infirmiers de Diemeringen

Vote : 8 pour

Le maire présente la proposition du Centre de Soins Infirmiers de Diemeringen d'adhérer à leur organisme et donc de permettre aux habitants de Bust de bénéficier de leurs prestations.

L'adhésion annuelle s'élève à **10 Euros pour la commune**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 9 voix pour :

- approuve l'adhésion de la commune de Bust au Centre de Soins Infirmiers de Diemeringen,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

### DE 2017 705 : Divers

#### **- Prévisions des coupes ONF**

Le Maire présente la proposition de l'ONF relative aux prochaines coupes à réaliser dans la forêt communale.

Il propose à Messieurs KUGEL et WEBER d'étudier la proposition en lien avec le technicien de l'ONF.

Ce point sera débattu lors de la prochaine réunion du prochain conseil municipal.

#### **- Mobilier salle / mairie / bibliothèque**

Le Maire indique qu'une commission communale étudie actuellement les différentes offres pour le mobilier de la future salle / mairie / bibliothèque.

Les offres retenues par la commission seront présentées lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

#### **- Réunion ONF**

Une réunion de présentation des actions forestières est organisée le mercredi 27 septembre de 13h45 à 18h à La Petite Pierre. Le maire souhaite qu'un représentant de la commune y assiste.